

# OBSERVATOIRE DES CENTRES SOCIAUX ET ESPACES DE VIE SOCIALE

SENACS 2018

Sur les données 2017

VOSGES





# SOMMAIRE

Édito .....	3
Ce qu'est une structure d'animation de la vie sociale .....	4
Le portrait des structures d'animation de la vie sociale en 2017 .....	5
Cartographie d'implantation des structures d'animation de la vie sociale..	6
Zoom sur les centres sociaux.....	7
<i>Des services et des actions pour tous .....</i>	<i>7</i>
<i>Des projets sociaux à plusieurs dimensions .....</i>	<i>10</i>
<i>Un partenariat existant et indispensable .....</i>	<i>11</i>
<i>Des modalités de mise en œuvre.....</i>	<i>15</i>
<i>Des moyens et des ressources .....</i>	<i>16</i>
Zoom sur les espaces de vie sociale.....	20
Projet SENACS .....	22
Fiche nationale.....	23



La Caisse d'Allocations Familiales des Vosges (Caf) a fait le choix dès cette année, de porter l'évolution de l'observatoire SENACS (Système d'Echanges NATIONAL des Centres Sociaux), avec l'intégration des Espaces de Vie Sociale (EVS), qui sont « *des lieux de proximité à vocation globale, familiale et intergénérationnelle ; et des lieux d'animation de la vie sociale qui permet aux habitants d'exprimer, de concevoir et de réaliser leurs projets<sup>1</sup>* », tout comme le sont les centres sociaux. Cette évolution sera généralisée l'année prochaine au plan national.

De l'agrément à l'appui financier et technique, la Caf soutient fortement ces structures d'Animation de la Vie Sociale que sont les centres sociaux et les Espaces de Vie Sociale et elle encourage l'évolution du « réseau des centres sociaux vosgiens » vers un « réseau vosgien de l'Animation de la Vie sociale ». L'animation de ce réseau s'inscrit dans le Schéma Départemental des Services aux Familles (SDSF) pour la période 2017-2019 et est porté par chacun de ses acteurs : l'Etat, la Caf des Vosges, le Conseil Départemental des Vosges, et la Mutualité Sociale Agricole (Msa).

Cette brochure a été élaborée à partir des données recueillies dans le cadre de l'observatoire SENACS qui permet de doter les structures d'animation de la vie sociale d'un outil de pilotage et de communication. Cet outil permet de rendre lisible et visible les rôles et missions des centres sociaux, et de démontrer la plus-value sociale de ces derniers sur le territoire.

Notre département est doté de 13 centres sociaux et de 20 Espaces de Vie Sociale au 31 décembre 2017. Ce nouveau livret témoigne de la contribution de ces structures au projet des territoires dans les domaines tels que la parentalité, l'éducation, le bien-vieillir, l'isolement, la lutte contre les discriminations, ou encore l'accès aux droits... Ces structures sont en perpétuelle mouvance et s'adaptent au contexte local, tout en gardant leurs valeurs de mixité, de solidarité, de neutralité, de laïcité. Chaque centre social et chaque Espace de Vie Sociale est donc unique : il répond aux besoins et attentes de son territoire et de sa population.

Le bénévolat occupe une place dans chacune des structures d'Animation de la Vie sociale (environ 20 bénévoles par structure) : l'échelle de participation de ces bénévoles va de la simple participation, à la consultation jusqu'à la décision.

Ce travail de collecte a été possible grâce à la contribution de tous. Nous remercions les directeurs de centres sociaux, les personnels ou dirigeants des Espaces de Vie Sociale, les services de la Caf, qui ont actualisé et enrichi cet observatoire, et nous procurent une image fidèle de l'activité des structures d'Animation de la Vie Sociale sur le département des Vosges.

Bonne lecture !

Marie-Christine KLOPP,  
Directrice de la Caf des Vosges

Jérôme L'HOMMÉ,  
Président du Conseil d'Administration  
de la Caf des Vosges

# CE QU'EST UNE STRUCTURE D'ANIMATION DE LA VIE SOCIALE

L'animation de la vie sociale (AVS) est un axe constant de la politique familiale menée par la branche Famille. Elle s'appuie sur des équipements de proximité : centres sociaux et espaces de vie sociale (EVS).

Leur action se fonde sur une démarche globale et sur une dynamique de mobilisation des habitants pour répondre aux besoins des familles et aux problématiques sociales collectives du territoire.

Elle s'appuie sur le pouvoir d'agir des habitants.

## CENTRES SOCIAUX

*Animés par une équipe de professionnels ou de bénévoles.*

Développent un projet d'animation globale en y associant les habitants et/ou usagers afin de les rendre acteurs de leur territoire de vie.

## ESPACES DE VIE SOCIALE

*Animés par des bénévoles accompagnés parfois par des salariés.*

Contribuent à la politique d'animation de la vie sociale en y associant et en favorisant la prise d'initiative et de responsabilités des habitants. Leurs actions s'adaptent à leurs moyens humains et financiers.

## LE TEXTE FONDATEUR

**Pour la Caf : circulaire Animation de la Vie Sociale de juin 2012 (complétée par celle de mars 2016)**

« Les centres sociaux poursuivent trois finalités :

- *L'inclusion sociale et la socialisation des personnes*
- *Le développement de liens sociaux et la cohésion sociale du territoire*
- *La prise de responsabilité des usagers et le développement de la citoyenneté de proximité.*

*Ces trois finalités communes à l'ensemble des structures de l'animation de la vie sociale visent à répondre aux besoins fondamentaux ; elles se réfèrent aux dimensions individuelle, collective et sociale de tout être humain. »*

## UN PROJET PLURIDIMENSIONNEL

La clé de voûte de ces structures AVS est le projet social qui précise les axes d'interventions prioritaires et propose une diversité d'actions ou d'activités adaptées aux besoins identifiés.

ACTIVITÉS ET ACTIONS SOCIO-ÉDUCATIVES ET SERVICES	ACCOMPAGNEMENT DE PROJETS	DÉVELOPPEMENT DE LA CITOYENNETÉ
<i>Dimension individuelle</i>	<i>Dimension collective</i>	<i>Dimension d'intérêt général</i>
Centres sociaux et EVS proposent des services adaptés aux besoins des habitants	Centres sociaux et EVS recueillent les questions partagées pour construire des projets	Centres sociaux et EVS renforcent le pouvoir d'agir des habitants dans la construction de réponses à leurs envies et à leurs besoins

# LE PORTRAIT DES STRUCTURES D'ANIMATION DE LA VIE SOCIALE EN 2017

Au 31 décembre 2017 dans les Vosges

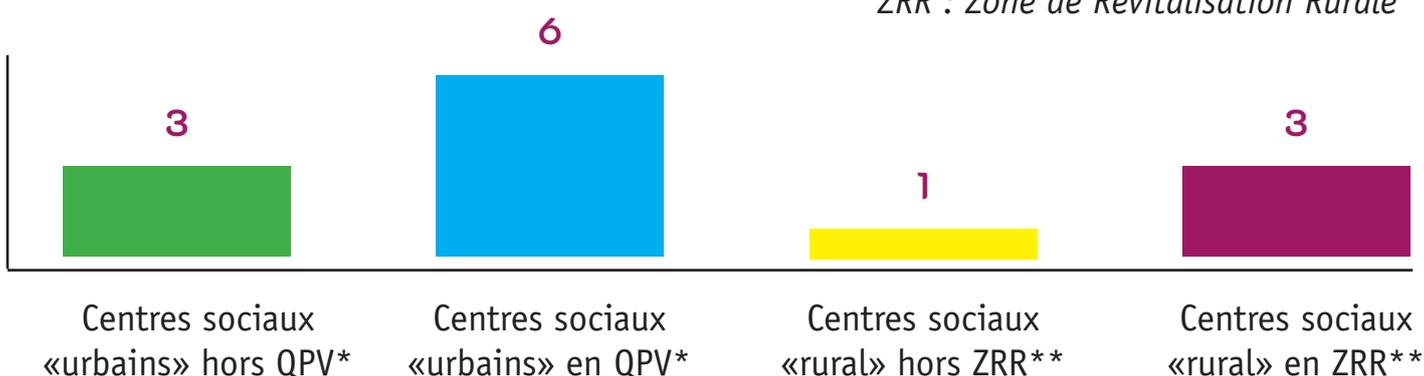
**13 centres sociaux** (fermeture d'un centre social en 2017) :

- 7 en gestion associative ;
- 4 en cogestion (Caf + ville + association) ;
- 2 en gestion municipale (ville ou CCAS).

**20 espaces de vie sociale** en gestion associative

## TERRITOIRE D'INTERVENTION :

### LES CENTRES SOCIAUX



### LES ESPACES DE VIE SOCIALE

**20 espaces de vie sociale** ayant pour zone d'influence un territoire rural avec une gouvernance associative dont 7 implantés en Zone de Revitalisation Rurale.



## AUTRES CHIFFRES CLÉS :

**61 % des centres sociaux sont fédérés** soit à la Fédération des Mjc, des Foyers Ruraux, soit à la Ligue de l'Enseignement, avec une augmentation de 18% par rapport à 2016

**286 administrateurs** soit une moyenne de 22 administrateurs par centre social, versus 16 en 2016 soit une augmentation de 6 points.

**540 bénévoles « réguliers » ou « occasionnels »** : 19 bénévoles « réguliers » (+ 2 points/2016) en moyenne par centre social et 23 bénévoles « occasionnels » (moins 7 points/2016).

**17 salariés ETP** en moyenne par centre social.

Un budget annuel median de **805 455 euros** par centre social.

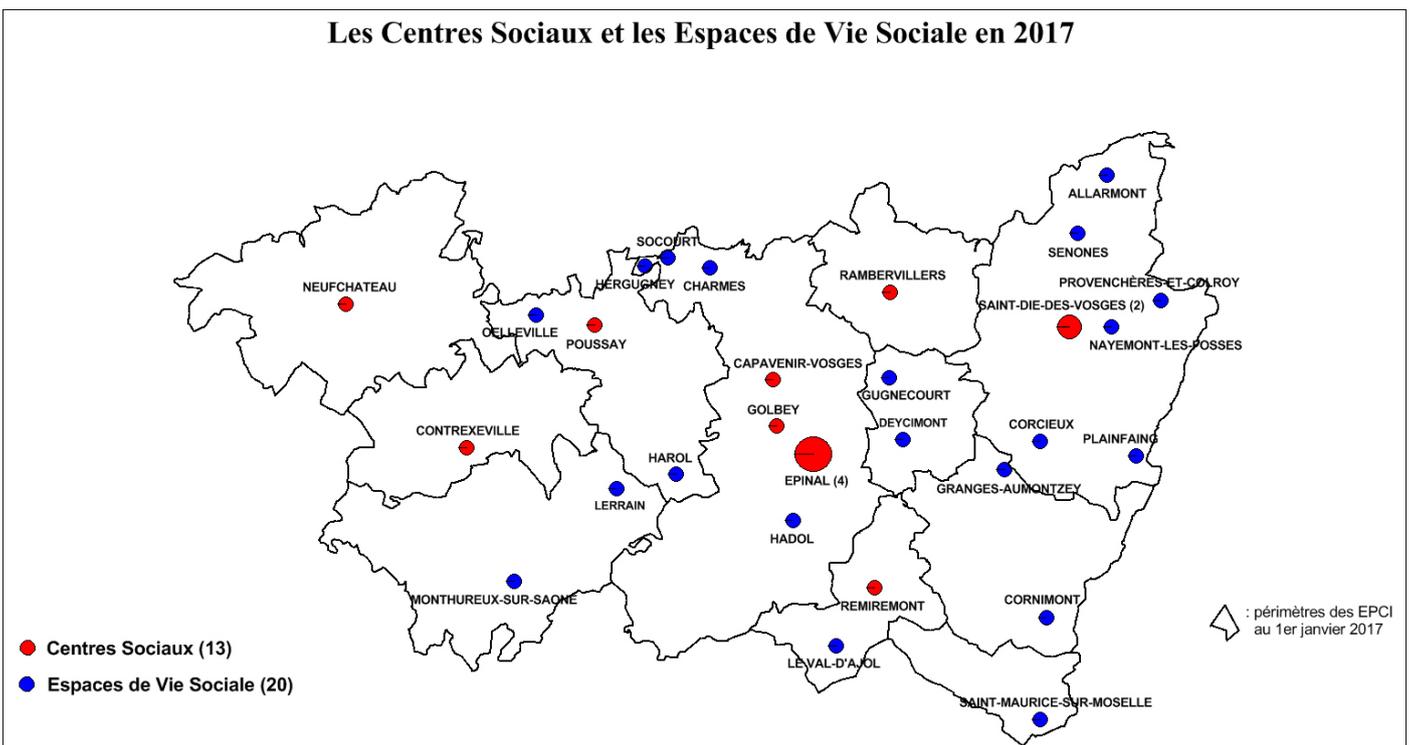
**55 % des espaces de vie sociale sont fédérés**

**403 bénévoles** soit 20 bénévoles par structure EVS

**2,8 salariés ETP** en moyenne par EVS

## CARTOGRAPHIE D'IMPLANTATION DES STRUCTURES D'ANIMATION DE LA VIE SOCIALE

Les Centres Sociaux et les Espaces de Vie Sociale en 2017



# ZOOM SUR LES CENTRES SOCIAUX

## DES SERVICES ET DES ACTIONS POUR TOUS

L'ensemble des actions et services proposés par les centres sociaux sont ouverts à tous. Les centres sociaux sont des lieux polyvalents où chacun peut trouver, initier, encadrer des activités et des services dans les domaines de la petite enfance, de l'enfance-jeunesse, de la famille, des seniors mais aussi sur des thématiques telles que la parentalité, le pouvoir d'agir des habitants/usagers, la citoyenneté, l'intergénérationnel, etc.

### SECTEUR PETITE ENFANCE : 0 – 3 ANS



**69%** des centres sociaux vosgiens interviennent dans le champ de la **petite enfance** avec un service d'accueil collectif du jeune enfant dédié.

**1 100 enfants** de 0 à 3 ans y sont accueillis soit 12 enfants en moyenne par centre social.

**Type d'actions :** Accueil collectifs de mineurs (7), Halte-garderie (5) ; Lieu Accueil Parents Enfants (5), multi-accueil (1).

### SECTEUR ENFANCE : 4 - 10 ANS



**92 %** des centres sociaux vosgiens interviennent dans le champ de **l'enfance** avec un service d'accueil collectif du jeune enfant dédié.

**3 072 enfants** de 4 à 10 ans y sont accueillis soit une médiane de 256 enfants par centre social contre 205 en 2016.

**Type d'actions :** Accueil collectifs de mineurs (12), Contrat Local Accompagnement à la Scolarité (10), Accueil périscolaire (10), Nouvelle Activité Périscolaire (6), séjours (6), Lieu Accueil Parents Enfants (2).

### SECTEUR JEUNESSE: 11 – 14 ANS



**100 %** des centres sociaux vosgiens proposent des actions pour ce public.

**650 enfants** de 11 à 14 ans accueillis soit une médiane de 44 jeunes par centre social versus 37 en 2016.

### SECTEUR JEUNESSE : 15 -16 ANS



**92 %** des centres sociaux vosgiens proposent des actions pour ce public.

**265 enfants** de 15 à 16 ans y sont accueillis soit une médiane de 15 jeunes par centre social contre 31 en 2016.

Les actions du secteur jeunesse les plus représentatives sur le département sont : l'accompagnement de projets initiés par les jeunes, les activités culturelles, la participation à des évènements, l'organisation de séjours.

## SECTEUR JEUNESSE : 16-25 ANS

**31 %** des centres sociaux vosgiens proposent des actions pour ce public.

69 jeunes de 16-25 ans y sont accueillis soit une médiane de 15 jeunes par centre social (idem 2016)

Les actions en direction des jeunes adultes sont davantage des actions individuelles adaptées à leurs besoins spécifiques.

**L'impact social de l'investissement du centre social dans la jeunesse se traduit par la suite par des engagements, type bénévolat, pour aller jusqu'à la création d'association. Les centres sociaux accompagnent ces jeunes dans l'apprentissage de la citoyenneté.**

COMBIEN DE JEUNES S'ENGAGENT PAR LA SUITE ?	2017
Aucun	1
Moins de 10 %	3
Entre 10 % et 20 %	6
Ne sait pas	3

NATURE DE L'ENGAGEMENT	
Construction de projets	5
Bénévolat au centre social	9
Bénévolat hors du centre	4
Création d'association	3
Accès à des formations pour entrer dans l'animation	3

## LES PROMENEURS DU NET



*L'objectif de ce dispositif est de développer une présence éducative numérique en prolongement du travail quotidien, pour favoriser l'autonomie des jeunes, l'apprentissage de l'esprit critique, la construction collective de projets, la citoyenneté.*

*Le Promeneur du net est un professionnel qui intervient habituellement auprès de jeunes, et qui utilise Internet pour tisser des liens avec les jeunes de façon individuelle ou collective. Le Promeneur du net assure une présence éducative sur Internet. Il entre en contact avec les jeunes pour répondre à leurs préoccupations, les écouter, les orienter, construire des projets collaboratifs et leur proposer éventuellement de les rencontrer en passant du monde virtuel au monde réel.*

*10 promeneurs du Net sur 12 sont issus des centres sociaux Vosgiens.*

**Site internet : [www.promeneursdunet.fr](http://www.promeneursdunet.fr)**

## ACTIONS DE SOUTIEN A LA PARENTALITE

**100%** des centres sociaux vosgiens proposent des actions de soutien à la parentalité financées essentiellement par la Caf des Vosges et le Conseil Départemental dans le cadre d'un appel à projet annuel commun.



### Centre social de Rambervillers

#### Break en Familles

*La réflexion autour d'un séjour familles a émergé en fin d'année 2016 à l'issue de différentes actions menées au sein du Centre Social. Des temps de travail avec les familles ont démarré en février 2017 répartis entre temps d'organisation (planning, locations...) et actions d'autofinancement (vide-grenier, ventes de plats, nettoyages de voitures...).*

*La consécration à un temps d'organisation conséquent a porté ses fruits en permettant à 4 familles (4 parents et 9 enfants) de visiter la région Grenobloise du 17 au 21 juillet 2017. Etant donné le succès de ce séjour, l'expérience est renouvelée en 2018 !*

Amandine Lamotte, Directrice



**92%** des centres sociaux vosgiens proposent des actions d'accompagnement à la scolarité pour les enfants et les jeunes scolarisés en classe primaire, collège voire lycée.



**46 %** des centres sociaux vosgiens ont un Lieu d'Accueil Parents Enfants (LAPE).



**84 %** des centres sociaux vosgiens mènent des actions intergénérationnelles afin de favoriser les échanges et les transmissions de savoirs réciproques avec une médiane de participation de 74 personnes par centre social.

## ACTIONS D'APPRENTISSAGE DU FRANÇAIS

**69%** des centres sociaux mènent des actions d'apprentissage du français : français au quotidien, français langue étrangère (FLE), français Langue d'Intégration (FLI)... Avec une moyenne de 45 apprenants.



## ACCÈS AUX DROITS

Tous les centres sociaux du département mettent en place des actions ou services permettant de lutter contre le non-recours et faciliter/accompagner les habitants dans leurs accès aux droits : mise à disposition d'ordinateur, accompagnement des personnes sur le numérique, mise en place d'actions visant à réduire la fracture numérique...

Ce sont essentiellement les référents « accueil », « famille » et les médiateurs qui accompagnent les usagers. La Caf des Vosges accompagne ce service et tend à le développer davantage.

---

## Centre social Les Charmilles de Neufchâteau

### **Parlez Parents : s'accompagner pour être guidé**

*Cette action s'adresse aux parents et aux différents tiers en lien avec l'enfant de Neufchâteau et du territoire de l'Ouest vosgien. Il s'agit d'un cycle de trois à quatre rencontres/débats à raison d'une par trimestre. Les thèmes retenus ciblent la petite enfance, l'enfance, l'adolescence et la famille en général.*

*Chaque Rencontre/Débat est préparée et coordonnée par l'Educatrice de Jeunes Enfants Responsable du Multi Accueil et la Chargée d'Intervention Sociale Référente Famille du Centre Social. L'animation est assurée par un intervenant extérieur spécialisé dans le thème traité.*

*L'action est ouverte à tous et se veut-être un outil destiné aux parents dans l'attente d'éléments de réponses à leurs préoccupations éducatives.*

*Thèmes traités en 2017 : « Quand crise d'opposition rime avec prise d'autonomie », « Réguler la jalousie et les rivalités entre frère et soeur », « Parent parfait, maison de rêve, enfant idéal : entre illusion et réalité, comment gérer la pression ? ».*

*Au travers de ces rencontres, il s'agit notamment de contribuer à renforcer les compétences des parents.*

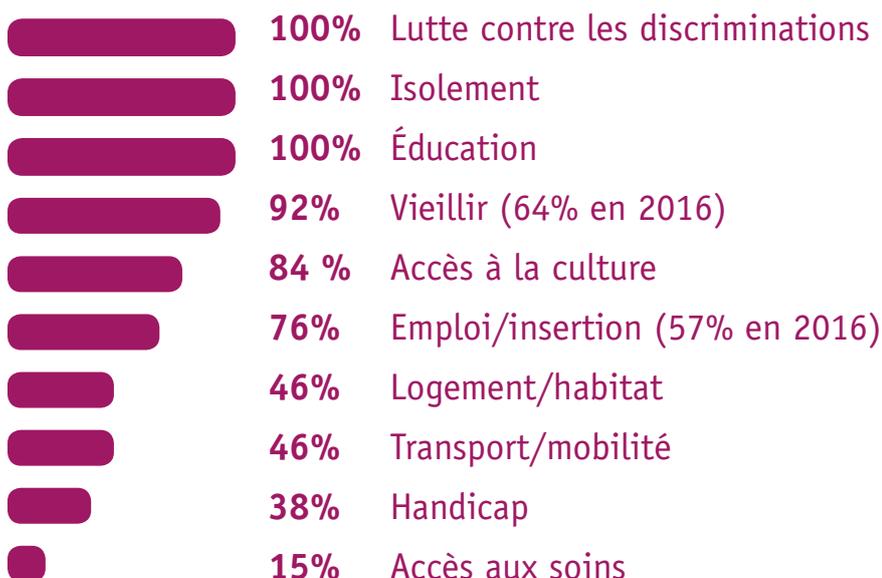
Julien Braud, Directeur

## DES PROJETS SOCIAUX A PLUSIEURS DIMENSIONS

### LES ENJEUX DU TERRITOIRE

Les enjeux prioritaires du territoire cités par les structures sont : le « vivre ensemble – la citoyenneté – la mixité », « la participation des habitants/usagers » et le soutien à la parentalité.

Ces enjeux se traduisent aux travers différentes actions :



Les actions intergénérationnelles et de « bien vieillir » se développent dans tous les centres sociaux car le public seniors exprime des besoins nouveaux (exemple : apprentissage de l'utilisation des outils numériques) et a des compétences à transmettre.

### Centre social de Rambervillers

#### Echappée verte

*Un groupe constitué d'une douzaine de jeunes ados âgés de 11 à 15 ans a souhaité développer un projet de week-end « hors des murs ». Pour cela, le groupe s'est réuni régulièrement afin d'organiser leur séjour et rechercher les moyens de financements possibles.*

*Ainsi, ils ont réalisé des petits travaux au centre social et se sont impliqués dans la vie de leur association. Ils ont également réalisé une tombola grâce aux dons des commerçants du secteur. Ce week-end a été couronné de succès car ils ont pratiqué des activités qu'ils n'avaient pas l'habitude et ont découvert la vie de groupe durant 48h.*

Amandine Lamotte, Directrice



# UN PARTENARIAT EXISTANT ET INDISPENSABLE

## LES PARTENAIRES INSTITUTIONNELS ET ASSOCIATIFS

### L'accueil d'associations

Près de 8 associations sont accueillies en moyenne au sein des centres sociaux, soit 103 au total. Cet accueil va au-delà de la mise à disposition de locaux ou des services : les centres sociaux visent à faciliter les relations et à faire émerger des projets communs.

### Le lien avec d'autres partenaires

Le partenariat fait partie intégrante du fonctionnement des centres sociaux.

La Caf, les collectivités locales, le Conseil Départemental et l'État sont les premiers partenaires institutionnels et financiers des structures d'Animation de la Vie Sociale.

Les acteurs associatifs du territoire d'intervention sont également des partenaires incontournables qui permettent de mutualiser des moyens humains et matériels, de fédérer davantage les usagers et de partager des projets répondant aux attentes de la population.

D'autres partenariats davantage ciblés sur des actions spécifiques se multiplient et se diversifient : Agence Régionale de Santé, bailleurs sociaux, Éducation Nationale, Mutualité Sociale Agricole (Msa)...

53 % des centres sociaux sont en lien avec des instances de démocratie participative, notamment les conseils citoyens (6/13) et les conseils de quartier (1/13).



## IMPACT SOCIAL

**68** «prises d'initiatives» ont été initiées par les habitants et soutenues par un centre social.

**79** débats ont été organisés.

autofinancement  
moissanstabac  
jardinspartagés  
videgreniers  
octobrерose  
expositiondeplantes

droit bienveillance  
permaculture  
parentalité soutien pédagogie  
racisme  
image durable soi  
femmes montessori  
citoyenneté

## CENTRE SOCIAL DE REMIREMONT

*L'Association des Usagers du Centre Social (AUCS) dispose d'une enveloppe appelée «Fonds d'initiatives habitants». Elle peut financer par ce biais des projets individuels ou collectifs pour des personnes seules ou en groupe (non constitué juridiquement) tels que la visite de marchés de Noël, des sorties culturelles, ...*

*Concernant les initiatives collectives, l'AUCS est porteuse du Conseil Citoyen sur le quartier du Rhumont. Ainsi elle anime et promeut les différentes activités de ce Conseil Citoyen.*

Jérémie Scasso, Directeur

## LES HABITANTS COMME PARTENAIRES ET ACTEURS DE LEUR TERRITOIRE

La dynamique participative constitue un principe fondateur et une des plus-values de l'animation de la vie sociale. La participation revêt différentes formes : de la présence à une activité à la prise de décisions sur le fonctionnement de la structure (lettre circulaire Cnaf – AVS - juin 2012).

La lettre circulaire Cnaf du 16 mars 2016 précise que « la démarche participative des usagers/habitants est l'élément fondamental de l'agrément des centres sociaux et des espaces de vie sociale. Elle est appréciée par les Caf indépendamment du statut et du mode de gestion des structures d'animation de la vie sociale... »

NOMBRE D'INITIATIVES D'HABITANTS SOUTENUES PAR LE CENTRE SOCIAL	2017
Initiatives prises par les habitants	67
Initiatives prises par les collectifs d'habitants	19

Types d'initiatives : Conseil citoyens, Autofinancement sortie/projet, Exposition photo, Création de jardins, Réalisation d'une fresque, organisation de vide grenier...

### Centre social L'Arboré-Sens de Poussay

#### Opération Atribus

*L'opération Atribus est un projet de création artistique en direction des collégiens et lycéens du territoire du Centre Social L'Arboré-Sens, qui leur permet de participer à la valorisation d'un élément présent dans chaque village : l'atribus.*

*Lors de ces projets, les jeunes sont encadrés par l'animatrice du Centre Social en charge de la jeunesse et un artiste professionnel.*

*Les jeunes participent à une rencontre avec l'artiste afin d'échanger sur les envies et les savoir-faire de chacun. Cette séance leur permet également de s'initier aux techniques artistiques. Ensuite, ils présentent leur projet de rénovation devant des élus communaux. Après validation, ils démarrent les travaux. Ensemble, ils réalisent les différentes tâches nécessaires pour pouvoir finalement présenter leur œuvre.*

*Cette année, une opération avec un groupe de jeunes issus de trois villages du territoire, a eu lieu. Ainsi, 7 garçons et 2 filles ont été accompagnés par Kader Bentaloul, graffeur professionnel.*

Frédéric Froissier, Directeur



## LES HABITANTS COMME PARTENAIRES ET ACTEURS DE LEUR TERRITOIRE

DÉBATS ORGANISÉS PAR LE CENTRE SOCIAL	2017
Nombre de débats organisés	64
Nombre de participants	1 363 40 en médiane

### Thèmes abordés

- 36** Parentalité (les écrans, bienveillance, éducation Montessori) / Petite enfance / jeunesse
- 11** Prévention santé / routière
- 6** Discrimination / Immigration en Europe / Radicalisation
- 5** Propreté / Engagement éco-citoyen / Développement durable / Permaculture
- 4** Droits et devoirs / Egalité homme-femme
- 2** Image / Estime de soi



**Les centres sociaux développent les capacités à prendre des initiatives, à partager ses attentes, ses idées, à s'engager bénévolement, à exercer des responsabilités associatives.**

La participation des habitants se retrouve dans les instances de gouvernance mais aussi dans la prise en charge d'activités ou d'actions au sein des centres sociaux.

# DES MODALITES DE MISE EN ŒUVRE

## GOVERNANCE ET PILOTAGE

Historiquement dans le département des Vosges, les premiers centres sociaux étaient en gestion directe par la Caf.

À ce jour, la Caf des Vosges poursuit les recommandations nationales de reprises de gestion directe de ses équipements par d'autres gestionnaires (commune et/ou association). Elle se concentre ainsi davantage sur un accompagnement technique et un soutien financier équitable à tous les centres sociaux vosgiens.

### Au 31 décembre 2017:

**7** était en gestion associative, 4 en cogestion (Caf + ville + association) et 2 en gestion municipale (ville ou CCAS).

**43 %** des centres sociaux ont mis en place un comité d'usagers, un comité d'animation ou des commissions thématiques pour recueillir les attentes et besoins des usagers et évaluer les actions ou activités à développer en priorité.

### Des instances investies qui se multiplient et se renouvellent

**286** administrateurs, soit une moyenne de 22 administrateurs par centre social, qui traduisent les besoins et les attentes de la population du territoire d'intervention.

**8 720** heures de bénévolat « administrateurs », soit en moyenne 360 heures par centre social (versus 5 043 heures en 2016).

**286** administrateurs en 2017 (22 administrateurs en moyenne), 26 nouveaux administrateurs engagés sur l'année.



**Quel que soit le mode de gestion du centre social, les habitants ou usagers sont pleinement associés dans la gouvernance et leur nombre est en augmentation.**

# DES MOYENS ET DES RESSOURCES

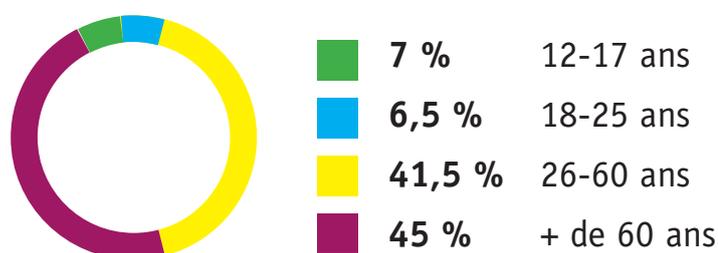
## BENEVOLAT D'ACTIVITES : S'APPUYER SUR LEURS COMPÉTENCES

**246** bénévoles « réguliers » soit 19 en moyenne par centre social

**294** bénévoles « occasionnels » sont en baisse

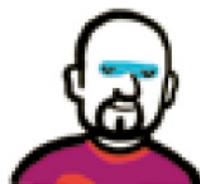
**38 370 heures de bénévolat au total** avec une progression de 8 634 heures par rapport à 2016

### Bénévoles par tranche d'âge



**44** bénévoles ont suivi une formation en 2016, soit **7 en moyenne par structure**.

Pour les bénévoles, au-delà de l'accompagnement dans les actions au sein du centre social, la formation permet le développement de compétences ainsi qu'une reconnaissance et un moyen de promotion sociale.



## Types de formations des bénévoles

Prévention de la radicalisation, parlement éphémère, logiciel de compte, lecture à voix haute, Français Langue Etrangère (FLE), accompagnement à la scolarité.

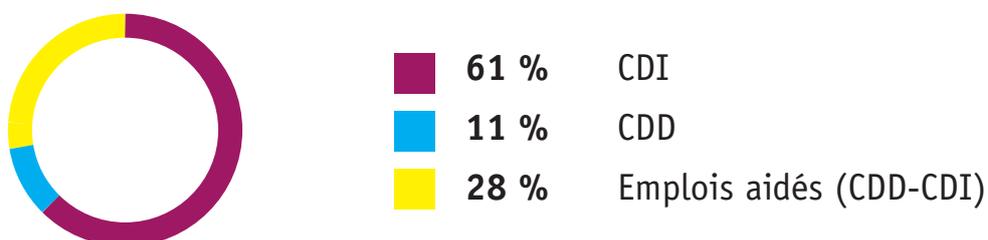
## RESSOURCES HUMAINES : LES ÉQUIPES SALARIÉES

**306 salariés différents** ont travaillé pour les centres sociaux en 2017

**23 salariés en moyenne** par structure (33 salariés en 2016 et 26 au niveau national en 2017)

**17 équivalents temps plein (ETP)** en moyenne (15,76 en 2016)

### Répartition du temps de travail



**61 % des emplois son en CDI** (69 % en 2016).

**28% des emplois sont en contrats aidés.** Ces derniers sont tous accompagnés par une formation (qualifiante ou non) et bénéficient d'une période de tutorat. La majorité du personnel d'animation des centres sociaux a débuté par un contrat aidé. Les centres sociaux ont un rôle réel et direct dans l'insertion professionnelle et dans le champ économique.

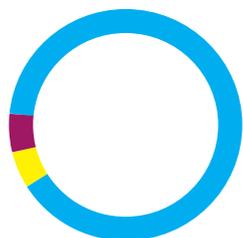


## LA QUALIFICATION DES ÉQUIPES

Les centres sociaux mobilisent un large domaine de compétences : approche globale sociale, gestion comptable/administrative, techniques d'animation, d'accompagnement, de recueil et d'accueil...

La circulaire Cnaf de 2016 (qui complète celle de 2012) définit les niveaux de qualification au registre RNCP requis pour les postes de direction et de référent famille. Elle précise également les missions et fournit des documents repères pour les postes de direction, de référent famille ou de référent accueil.

### Référent famille

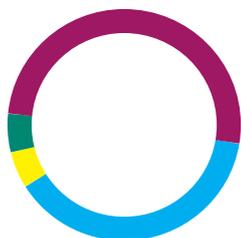


■ 8 %*	Niveau IV
■ 84 %	Niveau III
■ 8 %	Niveau II

Le niveau III requis est un diplôme de travailleur social, compte tenu de la typologie des publics dans les centres sociaux

\* Seul 1 référent famille sur 13 n'a pas le diplôme requis (régularisé en 2018)

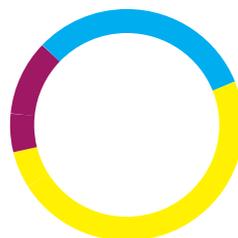
### Référent jeunesse



■ 46 %	Niveau IV
■ 38 %	Niveau III
■ 8 %	Niveau II
■ 8 %	Niveau I

Au regard des missions confiées et du public accueilli, il est fortement recommandé au minimum un BPJEPS niveau IV pour le référent jeunesse, afin d'assurer une qualité de service aux familles

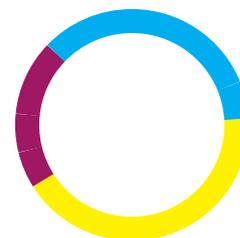
### Référent accueil



■ 15 %	Niveau V
■ 31 %	Niveau IV
■ 54 %	Niveau III

Le référent accueil doit être clairement identifié

### Directeur



■ 24 %*	Niveau III
■ 38 %	Niveau II
■ 38 %	Niveau I

L'exercice de la fonction de direction au sein d'un centre social nécessite une qualification de niveau II des carrières sociales, de l'animation sociale, du développement social et/ou de l'ingénierie sociale, ainsi que des compétences en management

\* 2 directeurs ayant un niveau III sont en cours de formation pour obtenir un niveau II. 1 directeur de niveau III a une expérience de direction de plus de 20 ans.

## UN PERSONNEL FORMÉ

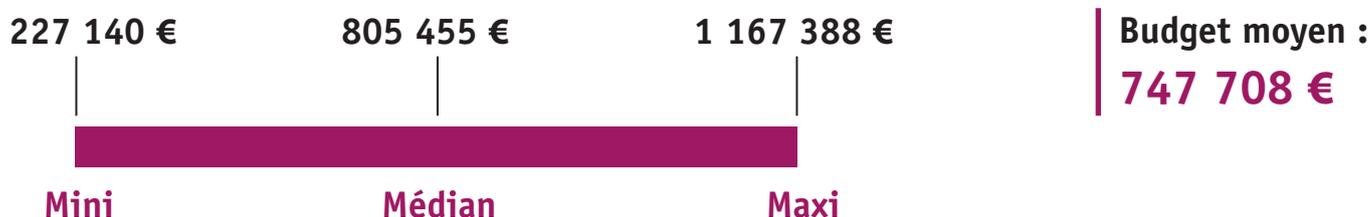
**82 formations proposées en 2017** (42 en 2016) dont une **quinzaine qualifiante** (DEJEPS, BPJEPS, moniteur éducateur, BAFD, CAP petite enfance)

Cette augmentation est due :

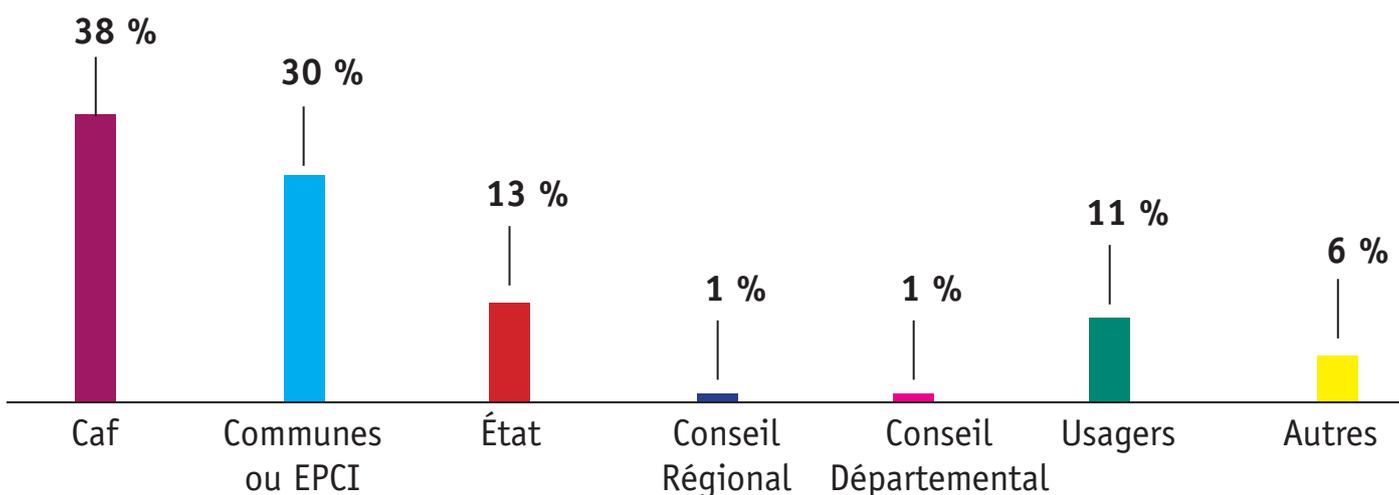
- à la volonté des centres sociaux de former ses salariés afin d'être au plus proche des attentes/besoins des usagers, et de la réglementation,
- à l'augmentation du nombre d'emplois d'aîdés dans les centres sociaux pour lesquels l'employeur s'engage à les former.

## FINANCES

### Budget d'un centre social



### Les financeurs



Les principaux financeurs des centres sociaux vosgiens sont la Caf et les communes. L'État (contrats aidés ou aides sur projets) et la Région sont également des partenaires privilégiés de la majorité des centres sociaux. Occasionnellement, les centres sociaux sont accompagnés sur des projets par l'Agence Régionale de Santé (Ars), la Caisse de Mutualité Sociale Agricole (Msa) ou encore les bailleurs sociaux.



# ZOOM SUR LES ESPACES DE VIE SOCIALE

Les espaces de vie sociale (EVS) sont des structures associatives de proximité, fonctionnant toute l'année, dont les champs d'action sont multiples.

« L'espace de vie sociale poursuit trois finalités concomitantes :

- L'inclusion sociale et la socialisation des personnes pour lutter contre l'isolement.
- Le développement des liens sociaux et la cohésion sociale sur le territoire pour favoriser le « mieux vivre ensemble ».
- La prise de responsabilités des usagers et le développement de la citoyenneté de proximité, pour développer les compétences des personnes et les impliquer dans la vie sociale ».

*Extrait de la brochure « Le point sur...Les espaces de vie sociale » éditée par la Cnaf*

**20 EVS** sont implantés sur le département des Vosges

## LES PRINCIPAUX AXES DU PROJET DES ESPACES DE VIE SOCIALE

- 14** Offres et services à la population
- 13** Soutien à la fonction parentale
- 12** Appropriation, environnement, cadre de vie
- 10** Renforcement des liens de solidarité
- 9** Accompagnement à l'initiative des habitants

## Le territoire d'intervention

**7 EVS** sont situés en Zone de Revitalisation Rurale (ZRR)



## Le public

Les usagers qui participent régulièrement aux activités de l'espace de vie sociale sont au nombre de 5 002, soit une moyenne de 250 participants par EVS auxquels s'ajoutent les usagers ponctuels.

Type de public	Nombre d'EVS concerné (sur 20)	Nombre d'usagers	moyenne
Petite enfance	16	535	33
Enfance	17	1 365	80
Pré-ado	18	553	31
Ado	16	317	19
Jeunes adultes	15	303	20
Adultes	18	1 990	111
Seniors	16	1 013	63

## Les salariés

**5 espaces de vie sociale** sur 20 n'ont aucun salarié. Les espaces de vie sociale **embauchent** en moyenne **2,8 salariés permanents et ont recruté 9 jeunes volontaires en Service Civique**.

Les structures EVS fonctionnent avec des moyens humains et financiers très variables, en fonction du territoire et de ses besoins.

Certains EVS fonctionnent uniquement avec des bénévoles et un budget peu conséquent.

Cette disparité de fonctionnement fait la particularité et la richesse des EVS, qui s'adaptent aux besoins locaux.

## Le bénévolat

**403 bénévoles** soit en moyenne **20,15 bénévoles par structure**.

# PROJET SENACS

Le Système National d'Échange des Centres Sociaux (SENACS) - Observatoire des Centres Sociaux concerne l'ensemble du territoire national pour la saisie des données 2017. Cette enquête basée sur un questionnaire commun prend appui sur l'expérience menée en Rhône-Alpes depuis 2004.

Par la production d'analyses chiffrées et qualitatives, elle vise à accroître la connaissance sur les centres sociaux, ce qu'ils sont et ce qu'ils font.

Une mission de maîtrise d'ouvrage a été confiée à la Caf du Rhône par la Cnaf pour accompagner cette démarche en lien avec la FCSF et pour l'animer sur l'ensemble du territoire.

L'observatoire contribue à valoriser les projets des centres sociaux et permet de disposer en permanence de données chiffrées et d'illustrations d'actions pertinentes menées avec et pour les habitants.

Site Internet : [www.senacs.fr](http://www.senacs.fr)

## Coordonnées

### **Caisse d'Allocations Familiales des Vosges**

TSA 50586

88060 - ÉPINAL cedex 9

03 29 68 88 83

### **Référente :**

#### **Madame Valérie BOUSILA**

Responsable Animation de la Vie Sociale / Adolescents

[valerie.bousila@cafepinal.cnafmail.fr](mailto:valerie.bousila@cafepinal.cnafmail.fr)

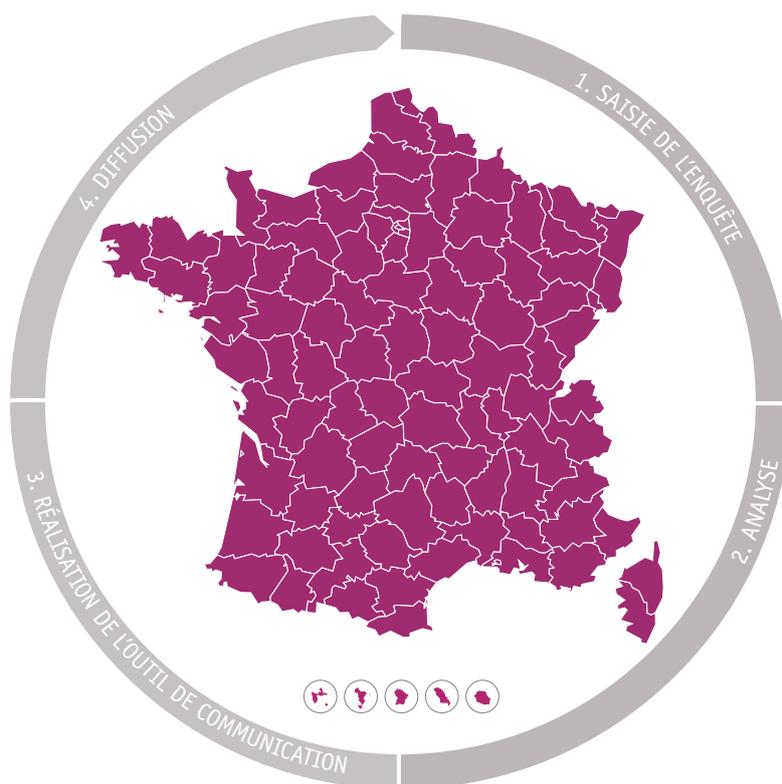
# FICHE NATIONALE

- ➔ UN OBSERVATOIRE NATIONAL PARTAGÉ ENTRE CNAF ET FCSF
- ➔ UN CO-PILOTAGE LOCAL ENTRE LE RÉSEAU DES CAF ET DES CENTRES SOCIAUX
- ➔ UNE OUVERTURE AUX ESPACES DE VIE SOCIALE DÈS 2018

**2 237**

CENTRES SOCIAUX  
AGRÉÉS CAF EN 2017

■ territoires  
concernés  
par l'enquête

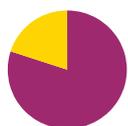


**ENQUÊTE  
2018**

DONNÉES  
2017

**2 065**  
CENTRES SOLLICITÉS

**1 830**  
ONT RÉPONDU  
À L'ENSEMBLE  
DE L'ENQUÊTE



**80%** CENTRES  
SOCIAUX URBAINS

**20%** CENTRES  
SOCIAUX RURAUX

**+ DE 55 500**  
SALARIÉS

26 SALARIÉS EN MOYENNE  
PAR CENTRE SOCIAL

**+ DE 110 000**  
BÉNÉVOLES D'ACTIVITÉS

ENGAGÉS DE FAÇON  
PONCTUELLE OU RÉGULIÈRE

55 EN MOYENNE  
PAR CENTRE SOCIAL

**+ DE 58 000**  
BÉNÉVOLES

DANS LES INSTANCES  
DE GOUVERNANCE /PILOTAGE

31 EN MOYENNE PAR CENTRE  
SOCIAL



# PROJET SENACS

[www.senacs.fr](http://www.senacs.fr)

